



**MINISTÈRE
DE LA CULTURE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Localisation

Département : Paris

Commune : Paris 1er

Autres communes :

R500

Appellation : Palais Royal : immeuble

Monument(s)

Appellation : Palais Royal : immeuble

Protection : classement partiel

Arrêté : classement le 20/04/1927

Étendue de la protection : Façades sur rue et sur jardin, toitures: classement par arrêté du 20 avril 1927

Pour consulter le document officiel, merci de contacter la direction régionale des affaires culturelles.